



Avis d'attribution

Procédure Adaptée
Accord-cadre de Travaux

AT AC Toitures 2021-08

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Bergerac.

Correspondant : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique, 19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 - Télécopieur : 05 53 74 66 08

Courriel : efaujanet@bergerac.fr, adresse internet : <https://www.bergerac.fr>

Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet de l'accord-cadre : Travaux d'entretien et de réparation de toitures

- **Lot 1 – Couverture Tuile/Ardoise**: montant annuel maximum de 300 000,00 € HT
- **Lot 2 – Bac Acier** : montant annuel maximum de 300 000,00 € HT
- **Lot 3 – Étanchéité** : montant annuel maximum de 300 000,00 € HT
- **Lot 4 – Désamiantage** : montant annuel maximum de 300 000,00 € HT

Objet des travaux et lot concerné par le marché subséquent : **Lot 1 – Couverture Tuile/Ardoise – Réfection de la toiture ardoise de l'Hôtel de Ville (phase 1)**

Type de procédure : Procédure Adaptée

Critères d'attribution : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

- Prix des prestations : 50 %
- Valeur technique : 30 %
- Délais : 20 %

Le marché subséquent sus mentionné **a été attribué** à l'entreprise **FC DISTRIBUTION**, 13 route de Cablanc, 24100 Creysse pour un montant HT de 103 322,86 € dans les conditions suivantes :

- sa tranche ferme : réparation couverture ardoise ;
- sa tranche conditionnelle 1 : couvertines en zinc sur balustrades ;
- sa tranche conditionnelle 2 : bavette en zinc sur corniches des 2 ailes du bâtiment principal ;
- sa tranche conditionnelle 3 : bavette en zinc sur corniches tour bâtiment principal ;
- sa tranche conditionnelle 4 : isolation entre chevrons des combles du bâtiment principal ;
- sa tranche conditionnelle 5 : isolation entre chevrons des combles du bâtiment principal 2ème couche.

Date d'attribution du marché subséquent : Le 13 décembre 2021

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.
- soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 13 décembre 2021

Les documents communicables de l'accord-cadre sont disponibles auprès de Elora FAUJANET – 05 53 74 65 81